

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 septembre 2012
(convocation du 17 septembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Septembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 10h50
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à 10h10
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 11h15
M. FLORIAN Nicolas à M. DUCHENE Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. BRON Jean-Charles
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h20
M. PUJOL Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 11h45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10h15
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11h25
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h45
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHAIER Pierre jusqu'à 10h10
Mme DELATTRE Nathalie à Mme FAYET Véronique à partir de 12h

Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. COLLET Brigitte
M. DUCASSOU Dominique à Mme WALRYCK Anne à partir de 12h
M. DUPOUY Alain à M. BOUSQUET Ludovic
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle jusqu'à 10h50
M. GALAN Jean-Claude à Mme. MELLIER Claude
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h45
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à partir de 10h20
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
M. MOGA Alain à M. REIFFERS Josy
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. POIGNONNEC Michel à M. DUART Patrick à partir de 11h45
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard jusqu'à 12h et à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 12h
M. RAYNAL Franck à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 12h et à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 12h
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu jusqu'à 10h10
M. SIBE Maxime à M. GUILLOMARC'H Jean-Pierre à partir de 12h

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association "Ronde des Quartiers de Bordeaux" - Organisation de la
manifestation "Marché du Bon Goût d'Aquitaine" du 12 au 14 octobre 2012 -
Subvention - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A partir de cette année 2012, l'association Ronde des Quartiers de Bordeaux prendra le relais de l'association Club du Bon Goût d'Aquitaine pour organiser la manifestation intitulée « le Grand Marché du Bon goût d'Aquitaine » qui se déroulera du 12 au 14 octobre 2012 Avenue Thiers à Bordeaux.

La Communauté Urbaine a toujours soutenu cette manifestation depuis 1994, et le montant de la subvention est resté inchangé à partir de l'année 2004, à hauteur de 18 000 €.

Regroupant quelques 300 exposants, producteurs et commerçants, ce rendez-vous attire chaque année un public toujours plus nombreux, et devrait connaître, cette année encore, dans un quartier en plein développement, un bon succès. En effet, dans la dynamique du projet urbain Bastide, et grâce aux déplacements urbains optimisés sur l'agglomération avec le tramway, 300 exposants et plus de 100 000 visiteurs sont encore attendus sur la manifestation.

Un dispositif d'animations artistiques et musicales sera proposé dans ce cadre afin d'ajouter une note conviviale à cette manifestation.

Egalement des améliorations seront apportées à son organisation avec la mise en place d'ateliers de cuisine, un concours de recettes du terroir, une conférence sur l'avenir du terroir dans la gastronomie de demain. Par ailleurs, l'association entend favoriser la présence des producteurs et réduire le nombre de revendeurs.

Des associations de quartier accueilleront, comme chaque année, dans un espace convivial dénommé « Espace associatif », les nouveaux arrivants du quartier, démontrant ainsi son dynamisme et son renouveau. Pour cette manifestation, 80 bénévoles seront mobilisés sur trois jours.

Au gré des ans, le Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine s'affirme comme l'un des grands rendez-vous de l'automne sur Bordeaux Bastide qu'il importe de pérenniser pour le développement du lien social qu'il porte.

Egalement, cette manifestation bénéficie d'un dispositif de communication très important :

- campagne de presse régionale et nationale auprès de 250 contacts,
- partenariats avec TV7 et Wit FM, ainsi qu'une campagne d'affichage.

La Communauté Urbaine est sollicitée à hauteur de 18 000 € par la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour l'organisation de cette 19^{ème} édition du Marché du Bon Goût d'Aquitaine, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 128 537 € T.T.C détaillées dans le tableau ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats	10 166	Commune Bordeaux	26 960
Prestations de services	52 447	CG33	9 000
Fournitures	5 980	CUB	18 000
Locations	6 638	CMARA 33	2 000
Assurances	598	CNASEA (emplois aidés)	3 597
Communication	16 278	Exposants	36 000
Déplacements	2 392	Partenaires	32 980
Salaires et charges	25 600		
Frais généraux	8 438		
TOTAL	128 537	TOTAL	127 021

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le demande de subvention sollicitée par la Ronde des Quartiers de Bordeaux pour l'organisation du Grand Marché du Bon Goût d'Aquitaine du 12 au 14 octobre 2012 à hauteur de 18 000 € pour un montant de dépenses subventionnables de 128 537 € T.T.C est recevable dans la mesure où cette manifestation participe au développement économique local et à l'attractivité du territoire.

DECIDE

Article 1 : il est décidé d'attribuer à l'association la Ronde des quartiers de Bordeaux une subvention de 18 000 € pour un montant de dépenses subventionnables de 128 537 € T.T.C pour l'organisation du Grand Marché du Bon Goût qui se déroulera du 12 au 14 octobre 2012, Avenue Thiers à Bordeaux.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépenses sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 septembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 OCTOBRE 2012**

PUBLIÉ LE : 11 OCTOBRE 2012

M. NICOLAS FLORIAN